

PRÉSENTATION

DESCRIPTION

Vernis de protection polyuréthane à 2 composants de base aliphatique. Existe en mat ou en brillant.

DOMAINES D'APPLICATION

Intérieur

Pour sols, murs et plans de travail.

Protection des revêtements minéraux, béton, bois,...

AVANTAGES

- Transparent
- Non jaunissant
- Résistant aux UV

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DONNÉES D'IDENTIFICATION	
Etat	Liquide
Aspect	Sirop
Couleur	Incolore
Odeur	Caractéristique
Densité apparente (à 20°C)	0,90 à 1,10 kg/l
Conditionnement	Pots 1 kg net - Composant A : 0,83 kg - Composant B : 0,17 kg Pots 5 kg net - Composant A : 4,15 kg - Composant B : 0,85 kg
Stockage	6 mois dans un endroit sec et à l'abri du gel et sans contact avec le sol dans l'emballage d'origine fermé. Ne jamais laisser les produits en plein soleil.
Teneur en COV	56,5 %
Classification douanière	32 08 90 91
Classification ADR	« UN 1866 RESIN SOLUTION, 3, III, (D/E) »
DONNÉES D'APPLICATION	
Consommation	100 à 150 g/m ² /couche
Épaisseur par couche	40 microns
Température d'application	+5°C min. à +25°C max.
Humidité de l'air	< 80 % Proscrire l'utilisation d'appareils pouvant assécher l'humidité de l'air (déshumidificateur, air conditionné,...) 1 semaine avant et après le chantier ainsi que pendant l'application.
Humidité du support	< 3 %
Temps de séchage (à 20°C)	Sec au toucher : 1 h Circulation légère : 8 h Entre les couches : 8 à 48 h Praticabilité légère: 72 h Séchage complet : 7 jours
CARACTÉRISTIQUES FINALES	
Résistance chimique	Bonne
Résistance mécanique	Bonne
Résistance aux UV	Excellente

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°1 - Cette fiche technique comprend 3 page(s) - Édition MVD 20/10/16 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

APPLICATION

SUPPORT ET PRÉPARATION

Le support doit être sain, sec avant et après la pose, propre, mat dénué de poussière et non gras. Il doit être dur, non gélif et non farinant.

PRÉPARATION DU MÉLANGE

Ne mélanger que les quantités nécessaires.

Dans le cas du vernis mat, toujours bien mélanger les 2 composants séparément avant de les mélanger ensemble pour remettre l'agent matifiant en suspension.

Le mélange une fois obtenu sera parfaitement homogène quand le produit initial collant sur les parois sera intégré au mélange en raclant les bords et en mélangeant à nouveau.

Une fois les 2 composants mélangés, le vernis ne peut plus être conservé.

MISE EN ŒUVRE

Appliquer le **POLYTHANE N120** à l'aide d'un pinceau et/ou d'un rouleau à poils ras sans couture (4 mm).

Vérifier l'absence de coups de rouleau à l'aide d'une lumière rasante avant séchage.

Après séchage du vernis, possibilité d'appliquer notre cire **BEALWAX** en très fine couche appliquée au chiffon coton blanc ou au pinceau et ramasser en étendant de façon homogène les surplus de produit au moyen des tissus blancs ou d'un papier absorbant.

Bien laisser sécher minimum 7 jours pour une sollicitation normale.

DIVERS

NETTOYAGE DES OUTILS

Le produit frais se nettoie au **TRI BE** (*voir fiche technique*).

AVERTISSEMENTS

Les chantiers doivent être protégés contre la pluie, le soleil, le vent et le gel jusqu'au séchage complet.

Il est fortement déconseillé d'appliquer sur des supports contenant des sels (sulfate de sodium, nitrates, calcium,...).

Ne pas appliquer dans les salles d'eau ou endroit sujets à des chocs thermiques et projections d'huiles brûlantes.

La couleur du support peut être modifiée par l'application du vernis.

Ne pas faire fonctionner d'appareils qui ne sont pas antidéflagrants, pendant l'application, jusqu'au séchage complet et avant aération du local.

CONSEILS

Bien suivre les protocoles de pose suivant la destination du produit. Ne jamais utiliser d'autres produits que ceux indiqués dans cette fiche technique pour éviter tout risque de désordre.

Pour un même chantier et par type de produit, toujours utiliser des produits portant le même numéro de lot.

Toujours faire des essais avec la protection choisie, chaque pigment et chaque protection réagissant différemment.

ENVIRONNEMENT

Éliminer dans un centre de collecte de déchets spécialisé.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°2 - Cette fiche technique comprend 3 page(s) - Édition MVD 20/10/16 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

PRESCRIPTIONS D'HYGIÈNE

En contact avec la peau, le produit peut provoquer des irritations. Les projections seront lavées immédiatement à l'eau savonneuse tiède (savon non alcalin). Il est conseillé d'enduire les mains d'une crème protectrice grasse.

SÉCURITÉ

Produit inflammable. Nocif par inhalation. Ne pas respirer les vapeurs et aérosols. Éviter le contact avec les yeux et la peau. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Mettre des gants et un masque respiratoire de protection pendant la pose. En intérieur, bien aérer le local lors de l'application et pendant le séchage.

Consulter la fiche de sécurité disponible sur demande ou sur www.beal.be

NOTICE LÉGALE

La notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finales des produits, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société BEAL a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils sont convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Toutes les données et informations relatives à l'adéquation et à l'application ne dispensent pas le client de la nécessité d'effectuer ses propres vérifications et essais. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions générales de Vente en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°3 - Cette fiche technique comprend 3 page(s) - Édition MVD 20/10/16 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM
T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153
INFO@BEAL.BE • WWW.BEAL.BE

